



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La CSN et le SIISNEQ-CSQ dénoncent les coupes de postes de l'accueil à l'urgence, la nuit, au CISSS Côte-Nord – point de service de Sept-Îles

Sept-Îles, le 29 juin 2016. – Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé et services sociaux de Sept-Îles (CSN), le Conseil central Côte-Nord - CSN et le Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est Québécois (SIISNEQ-CSQ) sont inquiets des impacts possibles pour la sécurité des patients et du personnel de l'urgence au centre hospitalier de Sept-Îles. En effet, la direction du CISSS Côte-Nord a informé les syndicats de son intention d'abolir les postes de préposées à l'accueil de l'urgence durant le quart de nuit au CISSS Côte-Nord – point de service de Sept-Îles, à compter du 4 juillet prochain.

#### Des enjeux de sécurité pour la région

Selon Steeve Heppell, président du syndicat CSN, qui représente les préposées à l'accueil visées par cette coupe : « Nous avons sollicité et obtenu une rencontre avec des gestionnaires des ressources humaines de l'hôpital, mais ceux-ci n'ont pas été en mesure de nous rassurer sur de nombreux aspects qui touchent la sécurité des patients et du personnel. »

Même son de cloche du côté du SIISNEQ-CSQ, qui dénonce par cette mesure l'alourdissement de la tâche des infirmières de nuit à l'urgence. « La sécurité des patients nous préoccupe au plus haut point. De nuit, l'infirmière en poste n'est pas attirée uniquement au triage. Elle doit s'occuper notamment des salles d'examen, de l'arrivée des patients en ambulance et du triage. Pendant qu'elle exécute toutes ces tâches, elle ne peut voir les patients en salle d'attente. La préposée à l'accueil à l'urgence de nuit s'occupe des patients dès leur arrivée et informe l'infirmière de l'état de ceux-ci et de la situation d'urgence pour que cette dernière intervienne rapidement. Nos membres, avec raison, sont inquiets de l'impact de cette coupe de poste sur leur travail et la sécurité de la clientèle, puisque l'employeur n'a mis aucune mesure alternative en place pour s'assurer du bon fonctionnement de l'urgence de nuit », s'indigne Nathalie Savard, présidente du SIISNEQ-CSQ.

Pour le président du Conseil central Côte-Nord de la CSN, Guillaume Tremblay, la mesure dans sa forme actuelle est néfaste et pose des risques qui sont grandement sous-estimés. « La politique du mur à mur n'est pas acceptable, il faut tenir compte des particularités de chaque établissement; à Sept-Îles, par exemple, la configuration des lieux est telle qu'elle nécessiterait des aménagements physiques pour la rendre sécuritaire. »

## **La députée de Duplessis inquiète elle aussi**

La députée de Duplessis, Lorraine Richard, appuie les syndicats dans leur démarche pour assurer la sécurité des patients de l'urgence 24 heures sur 24. Aussitôt qu'elle en a été informée, elle a interpellé le DG du CISSS, M. Marc Fortin, à qui elle a pu transmettre ses préoccupations. « Ma discussion avec M. Marc Fortin m'a permis de lui faire part de mes inquiétudes quant aux impacts de cette décision dite administrative sur le service et la sécurité des usagers. Je me suis assurée qu'il suive et vérifie personnellement ce dossier » de nous rapporter la députée de Duplessis, qui est toujours en attente d'une réponse du CISSS.

Les leaders syndicaux et la députée de Duplessis demandent à la direction du CISSS Côte-Nord l'annulation de l'abolition de ces postes afin de pouvoir évaluer correctement les impacts de cette mesure. Ceci afin d'assurer à la population les meilleurs services, auxquels elle est en droit de s'attendre dans un service aussi névralgique.

## **À propos de la CSN**

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) est la plus grande organisation syndicale dans le secteur de la santé et des services sociaux. Elle regroupe, en outre, plus de 325 000 travailleuses et travailleurs réunis sur une base sectorielle ou professionnelle dans huit fédérations, ainsi que sur une base régionale dans treize conseils centraux, principalement sur le territoire du Québec.

## **Profil du SIISNEQ-CSQ**

Le Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ-CSQ) représente 1 250 membres infirmières et infirmiers, infirmières auxiliaires et infirmiers auxiliaires et inhalothérapeutes œuvrant dans trois réseaux répartis dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Basse-Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

– 30 –

## **Renseignements**

Guillaume Tremblay  
Président du Conseil central Côte-Nord - CSN  
Téléphone : 418 295-6722  
Courriel : guillaume.tremblay@csn.qc.ca

Marie-Eve Imonti  
Attachée de presse, CSQ  
Téléphone : 514 917-9641  
Courriel : imonti.marie-eve@lacsq.org

Karoline Gilbert  
Attachée politique, Députée de Duplessis  
Téléphone : 418 968-5044  
Courriel : karoline.gilbert@assnat.qc.ca